

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE
 DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 12 décembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 5 décembre 2025

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY

Procuration :

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP donne pouvoir à M. Amar MANSOURI, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTET donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à Mme Victoria MARI, M. Roland DÉCOMBE donne pouvoir à Mme Daniela SEIGNEZ, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Monji OUERTANI

LIEU ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) LA PARENT'AISE - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LE CENTRE SOCIOCULTUREL L'AGORA ET LA VILLE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est un espace ouvert, gratuit et confidentiel, destiné aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent. Il vise à soutenir le lien parent-enfant, favoriser la socialisation du jeune enfant et offrir aux familles un lieu d'échange, d'écoute et de conseil, dans le respect du rythme et de la parole de chacun. Ce service constitue un dispositif de prévention précoce reconnu dans le cadre des politiques éducatives et sociales de la Ville.

Le LAEP a pour objectifs d'accompagner les parents dans leur rôle éducatif, de permettre aux enfants de découvrir le jeu et la socialisation, et de repérer, le cas échéant, des situations de fragilité familiale afin d'orienter vers les partenaires spécialisés.

L'équipe accueillante se compose de huit professionnelles :

- cinq agents de la collectivité ;
- et trois extérieures dont deux sont mises à disposition par le Centre socioculturel l'Agora (la référente familles et l'adulte relais), et une bénévole récemment retraitée, ancienne psychologue de l'Éducation nationale.

La coordination de l'ensemble des accueils est assurée par la responsable du Relais Petite Enfance présente sur toutes les séances, tandis que les autres accueillantes suivent un roulement afin d'assurer la continuité des services.

Vu la convention ci-jointe qui formalise la mise à disposition des deux accueillantes qualifiées par le Centre socioculturel et encadre la participation de la bénévole, ainsi que le cadre d'intervention des accueillantes mises à disposition par le Centre socioculturel et les missions qui leurs sont confiées afin de sécuriser le fonctionnement du LAEP, d'assurer une continuité d'accueil pour les familles et de formaliser la coopération entre la Ville, le Centre Socioculturel et l'intervenante bénévole.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER la convention ci-jointe relative la mise à disposition de personnel, au Lieu d'Accueil

Enfants-Parents (LAEP) La Parent'aise, entre le Centre socioculturel l'Agora et la Ville de Grigny-sur-Rhône ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes pièces afférentes.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAÏ-MOHAMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 12 décembre 2025.

Le Maire,
Xavier ODO.

Le secrétaire de séance
Amar MANSOURI.

